**ENVOI PAR COURRIEL**

LIEU, DATE

Sonia LEBEL

Députée de Champlain

Coalition avenir Québec

Ministre responsable de l’Administration gouvernementale

Présidente du Conseil du trésor
cabinet@sct.gouv.qc.ca

Copie conforme :

# Christian Dubé

Député de La Prairie

Coalition avenir Québec

Ministre de la Santé

ministre@msss.gouv.qc.ca

### Martine Biron

Députée des Chutes-de-la-Chaudière

Ministre responsable de la Condition féminine

ministre@mri.gouv.qc.ca

**Objet : Maintien de l’équité salariale pour le personnel de bureau et de l’administration : c’est le temps de régler**

Madame la ministre,

Nous, membres du personnel de bureau et de l’administration du réseau de la santé et des services sociaux, attendons depuis plus de 12 ans que le gouvernement mette fin aux discriminations salariales qui perdurent en réglant les plaintes de maintien de l’équité salariale de 2010. Nous sommes des milliers de personnes, majoritairement des femmes, qui réclament la justice de la part du gouvernement du Québec.

La pénurie et le roulement de personnel sans précédent que l’on vit actuellement dans le réseau concernent autant le personnel administratif que d’autres titres d’emploi. N’oublions pas que nous sommes un maillon essentiel de l’offre de services, permettant aux autres professionnels du réseau de dispenser les soins et les services à la population.

Il est temps que le gouvernement reconnaisse la juste valeur de notre travail et l’évolution de nos tâches.

Le gouvernement a le pouvoir de donner le mandat au Conseil du trésor de régler ces plaintes. Nous vous demandons d’en faire usage afin que le droit des femmes à l’équité salariale soit respecté. En effet, ces emplois, traditionnellement occupés par des femmes, sont depuis trop longtemps dévalorisés par rapport aux emplois traditionnellement occupés par des hommes.

Dans ce dossier, le Conseil du trésor est resté muet. Malgré plusieurs demandes, il n’est jamais venu s’asseoir avec les organisations syndicales. Pourtant, le gouvernement doit régler les plaintes de maintien de l’équité salariale du personnel de bureau et de l’administration, et ce, le plus rapidement possible. Nous demandons donc formellement au Conseil du trésor de rencontrer nos représentants syndicaux pour trouver une entente.

Ce n’est pas normal que notre employeur retarde depuis tant d’années la correction de cette injustice et ne respecte pas sa propre loi. Nos compétences, nos responsabilités et notre rôle essentiel ont une valeur et nous voulons obtenir le juste salaire que nous méritons en vertu de la Loi sur l’équité salariale!

Je vous remercie de l’attention que vous porterez à la présente et je vous prie d’agréer, Madame la Ministre, l’expression de ma considération respectueuse.

Prénom et nom, titre d’emploi

